P. 001

أنطأع الكهرياء Branche Efectifité

Pôle Industriel **Direction centrale Production**

Direction Exploitation Renouvelables

3/DI/CPR/DXR/XA/129/2021

المكتب الوطني للكهرباء والله الصالح للشرب

Office National de l'Electricité et de l'Esta Potable

Casablanca le 2 2 AVR 2021

Monsieur le Directeur du Pôle Industriel P.I.

Objet : - Conduite forcée UR1 de la STEP Afourer

- lettre ONEE N°3/DI/CPR/DXR/XA/03/2021 du 15 février 2021

Dans le cadre de l'affaire citée en objet, relative aux incidents de fuites déclarées sur la conduite forcée UR1 de la STEP Afourer, l'ONEE a saisi le Président Directeur Général GE-Renewable Energy — France le 15 février 2021 par lettre réf 3/DI/CPR/DXR/XA/03/2021, dont ci-joint copie.

Cette lettre a été transmise pour : (I) rappeler les faits et les actions déjà entreprises pour la réhabilitation de la CF UR1 et d'attirer l'attention de GE sur (II) la responsabilité de son groupe dans les désordres constatés et (III) sur l'urgence de la fiabilisation du fonctionnement de l'ouvrage et d'un règlement définitif de ce dossier:

A ce jour, aucune suite n'a été donnée par GE à notre lettre du 15/02/2021 ci-dessus.

A cet effet, nous vous prions de trouver ci-joint, pour signature, un projet de lettre de rappel à Monsieur le Président Directeur Général de GE-Renewable Energy.

LeDirecteur

Pj:

Projet de lettre à Monsieur le Président Directeur Général de GE-Renewable Energy

Lettre ONEE N°3/DI/CPR/DXR/XA/03/2021 du 15 février 2021.